

**CLUB DES BICHONS
ET DES PETITS CHIENS LIONS**
En charge du Ratier de Prague



RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

Samedi 25 avril 2026

AMIENS (80)

COMITÉ

PRÉSIDENTE :

Annie VEYRIER
58, route de Lignières - 18200 ORVAL
Tél. 0033 (0) 7.81.67.03.53
club.bichons.pcl@sfr.fr

VICE PRESIDENTE :

Marie-Christine BODSON
59, Plan de la Course Libre - 34400 LUNEL
Tél. 0033 (0) 4 67 83 19 00
mcbodson@free.fr

TRESORIERE :

Evelyne DRANCOURT
3982, route de Lézan - 30140 BAGARD
Tél. 06 88 88 40 29
riopse.bh.chi@orange.fr

**TRESORIERE ADJOINTE -
RESPONSABLE DES DELEGUES :**

Josiane KRIEGEL
20, rue des Alouettes - 34340 MARSEILLAN
Tél. 06 16 82 31 52
nisjotial@orange.fr

**MEMBRES DU COMITE :
RESPONSABLE DE LA BOUTIQUE - CGA**

Adjointe responsable du site :
Hélène PERCHERANCHIER
86 88, rue Gustave Eiffel
Résidence du pré des saules - Batiment C
01100 BELLIGNAT - Tél. 06 20 64 14 32
boutiquebichonspetitschienslions@yahoo.fr

**RESPONSABLE DES COTATIONS, DES TAN
et DES TARES OCULAIRES :**

Claudine FORISSIER
1, chemin des Creux - 03330 NAVES
Tél. 06 38 01 93 89
claudieforissierclubdesbichons@gmail.com

FICHIERS ADHERENTS :

Peggy SAUVIGNAT
254, route de la Tour blanche
4650 CHANCELADE - Tél. 05 53 53 68 33
sauvignat.peggy@orange.fr

**SECRETAIRE ADJOINTE -
RESPONSABLE DU BULLETIN :**

Christelle MARTIN
381 chemin du Petit Obiou
38350 La Salle-en-Beaumont
Tel 06 08 02 28 77
duprintempsdesolivets@gmail.com

RESPONSABLE DES COMMISSIONS D'ELEVAGE :

Frisé : Peggy SAUVIGNAT
Havanais : Claudine FORISSIER
+ Christelle MARTIN
Maltais : Josiane KRIEGEL + Nicole DIRSCHERL
Petit Chien Lion : Hélène PERCHERANCHIER
+ Annie VEYRIER
Bolonais : Marie Christine BODSON
+ Shirley HALL-ROBERTS
Ratier de Prague : Marie Christine BODSON

Présidente d'honneur : Mme GELINEAU

Membre d'Honneur : Mme DUCHATEL

Membres d'Honneur à titre posthume :

M. GELINEAU - Mme MIDA - Mme DAROLD

CLUB DES BICHONS ET DES PETITS CHIENS LIONS

En charge du RATIER DE PRAGUE

Club fondé le 18 Novembre 1947
Seule Association reconnue officiellement en France
pour diriger l'élevage des Bichons
et des Petits Chiens Lions

Siège social: 58, route de Lignièrès - 18200 ORVAL
Tél.: 07.81.67.03.53 / e-mail: club.bichons.pcl@sfr.fr

affilié à la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture, décret du 22 mai 1969)
pour l'amélioration des races de chiens en France
(Reconnue d'utilité publique, par décret du 28 avril 1914)

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

AMIENS

25 avril 2026

Juge : Mme DAOUST Agnès
Assesseur : Karine Sanson pour les Bichons, PCL et Ratier
Examineurs du TAN :
Berthe Geoffroy et Valérie



Référent Bien-être Animal: BERTHE Valérie

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être – comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière cruelle. La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours et des événements à venir.

Catalogue Officiel

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



JUGE

JUGE : Mme DAOUST Agnès

Assesseur : Karine Sanson pour les Bichons, PCL et Ratier

Examineurs du TAN : BERTHE Geoffroy et Valérie

PROGRAMME DE L'EXPOSITION

Vers 14H: Début des jugements
 Désignation du Meilleur chien de chaque race.
 Désignation du meilleur chien de la régionale.
 Apéritif offert par le Club
 Fin des jugements : Remise des récompenses

Spéciale de race le dimanche 26/04/2026 (juge Dewaele Patrick)

GRILLE DE SELECTION DES BICHONS ET PETITS CHIENS LIONS



TB = Très Bon
 EXC = Excellent
 CI = Classe Intermédiaire
 CO = Classe Ouverte
 CT = Classe Travail
 GCH = Classe Champion

SPE = Spéciale de race
 RE = Régionale d'élevage
 NE = Nationale d'élevage
 CHPT = Championnat de France

APR = Atrophie progressive de la rétine

Approuvée par la Commission d'élevage de la SCC le : 02/12/2025

Validée par le Comité de la SCC le : 29/01/2026

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
CONFIRME	Sujet CONFIRME * 1 EXC en RE ou SPE * 1 TAN * Identification génétique	Sujet CONFIRME * 3 EXC en exposition sous 3 juges différents * 1 TAN * Indemne de tares oculaires (cataracte, APR) * Uniquement Bichon frisé et Bichon Havanais * Identification génétique	RECOMMANDE Sujet CONFIRME * 1 EXC en CHPT ou NE * 1 EXC en GACIB ou RE * 1 EXC en SPE * Les 3 EXC sous des juges différents * 1 TAN * Indemne de tares oculaires (cataracte, APR) uniquement Bichon frisé - Bichon Havanais * Pedigree complet et Identification génétique	ELITE B Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : * Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum * Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum * Indemne de tares oculaires (cataracte, APR) * uniquement Bichon frisé et Bichon Havanais * Compatibilité génétique avec ses descendants	ELITE A Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{ère} génération : * Mâle : 3 descendants cotés 3 points avec 2 lices minimum * Femelle : 3 descendants cotés 3 points en 2 portées minimum * Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.



EN 23.16 - V0
 DA : 10/11/2017

NOUVEAUX TITRES : CHAMPION DES EXPOSITIONS NATIONALES JEUNE ET VETERAN

TITRES OBTENUS DANS DES EXPOSITIONS NATIONALES - CACS					
TITRE	CONDITIONS	Test comportement	Tests santé + BREATH	+ Résultats en Expositions	Accès classe champion
Champion de France Jeune	1er Excellent classe jeune mâle et femelle par race au championnat de France SCC ou à la Nationale d'Elevage	Oui	Oui	Non	NON
Champion de France Vétéran	1er Excellent en classe vétéran mâle et femelle par race au championnat de France ou à la Nationale d'Elevage	Oui	Non	Non	NON
Champion des Expositions Nationales	6 CACS obtenus lors des expos à CAC exclusivement (dont 1 en « spéciale ») Sous trois juges différents Tous les CACS doivent être obtenus en expositions NATIONALES (obtenus en 24 mois maximum) IMPORTANT à compter du 09 Juillet 2019 L'obtention de 2 Réserves de CACS dans le cadre de "Spéciales de Race" équivaut à 1 CACS de "Spéciale"	Oui	Oui	1 excellent classé lors de la Nationale d'Elevage 1er, 2e, 3e ou 4e dans les classes Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Champion)	OUI
Nouveaux titres NATIONALUX - mise en place 1 juin 2023					
Champion de France JEUNE des EXPOSITIONS NATIONALES	3 CACS-J - en Exposition Nationales - sous 3 juges différents	Oui	Oui	Non	NON
Champion de France VETERAN des EXPOSITIONS NATIONALES	3 CACS-V - en Exposition Nationales - sous 3 juges différents	Oui	Non	Non	NON

Pour toute demande d'homologation de ces titres, le chien devra **obligatoirement** être confirmé (à l'exception des chiens résidant à l'étranger) et être identifié **ADN**, la présence de l'empreinte génétique devant être enregistrée dans notre base de données.

Les conditions (santé, performances) appliquées pour l'homologation du titre de champion sont celles choisies par le club de race pour l'année de l'obtention du/des résultat(s) permettant l'obtention du titre de champion. (Exemple : si le 1er Excellent classe Jeune a été obtenu en 2018, nous appliquerons les conditions choisies par le club de race pour l'année 2018).



RÈGLEMENT DU TITRE DE CHAMPION DU CLUB

Ce titre de Champion du Club n'étant pas un titre SCC mais un concours interne au Club, il ne pourra pas figurer sur les pedigrees. Ni à l'inscription en classe Champion dans les autres expositions françaises ou étrangères.

L'objectif du Titre de CHAMPION DU CLUB est d'attribuer une distinction aux manifestations : Régionale d'élevage et spéciale organisés par le club. Le qualificatif excellent peut servir à l'inscription dans la grille de cotation.

Il sera attribué aux RE à chaque meilleur mâle et femelle : 1 CACC et aux seconds : R.CACC., entre la classe intermédiaire et ouverte.

Juste le dossier complet permettra de prétendre au titre.

Un chien déjà CHAMPION DU CLUB ne pourra obtenir le CACC : il reviendra à la R.CACC.

TITRE DE CHAMPION DU CLUB

Le titre de Champion du Club sera décerné aux mâles et aux femelles de chaque race ayant obtenu les récompenses suivantes sous 3 juges différents : 1 CACC/RE + 1 CACS/Spéciale

+ Un Excellent /NE

MEILLEUR JEUNE DU CLUB DE L'ANNEE

Un 1^{er} Excellent /RE + un 1^{er} Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

MEILLEUR VÉTÉRAN DU CLUB DE L'ANNEE

Un 1^{er} Excellent/RE + un 1^{er} Excellent/Spéciale + un Excellent /NE

Pour obtenir ces titres ou Diplômes : le chien devra présenter un pedigree 3 générations,

Etre au minimum cotation 2 + TAN + ADN + Examen des tares oculaires de moins de 2 ans (Bichon Frisé – Bichon Havanais)

Sauf chien de plus de 8 ans en classe vétéran

Si dans les deux ans* après l'obtention du premier CACC, le chien ne peut faire homologuer son titre pour cause de dossier incomplet : c'est le chien ayant obtenu la R-CACC qui pourra faire homologuer le titre

(* délai de deux ans : on entend par espace de deux ans : le délai qui peut s'écouler en amont ou en aval de la date d'obtention du CACC)

Ce règlement s'appliquera à partir d'Octobre 2021 et devra être revu les années suivantes en fonction du nombre de Régionale d'élevage.

Seuls les chiens appartenant aux adhérents du Club, peuvent prétendre à ces titres.

Renseignements et envoi des dossiers à Josiane Kriegel – email : nisjotial@orange.fr

20, rue des alouettes – 34340 MARSEILLAN – Tél. 06 16 82 31 52

En partenariat avec



POINTS DE NON CONFIRMATION

BICHON MALTAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 65 du 13/11/2015

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 19-26 cm pour les mâles et 18-25 cm pour les femelles

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Divergence ou convergence marquée des axes crânio-faciaux (crâne en forme de pomme)

ROBE :

- Toute teinte autre que blanche, excepté ivoire pâle.
- Taches de différentes couleurs, quelle que soit leur taille.
- Yeux vairons.
- Dépigmentation totale de la truffe ou truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation totale des paupières.
- Poil frisé.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.
- Prognathisme supérieur ou inférieur avec perte de contact.
- Anourie ou brachyourie, tant congénitale qu'artificielle

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON FRISÉ

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 215 du 02.09.2016

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure :
Pour les mâles : 25-30 cm – Pour les femelles : 23-29 cm
- Toute trace de nanisme

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Yeux petits, globuleux ou en amande.
- Construction d'ensemble tendant vers un carré.
- Queue enroulée ou écourtée.

ROBE :

- Coloration dans la fourrure pour les sujets de plus de 12 mois
- Yeux trop clairs ou vairons.
- Truffe, bord des lèvres ou des paupières totalement dépigmentées
- Manque total de structure du poil frisée

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'1 ou plusieurs incisives ou canines

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON HAVANAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 250 de 31/10/2016

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race)
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de + ou - 1 cm due à l'incertitude de mesure : entre 21 cm et 29 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Membres antérieurs : la distance entre le coude et le sol ne doit pas être plus grande que celle entre le coude et le garrot.

ROBE :

- Couleurs autres que celles indiquées dans le standard
- Bord des paupières dépigmenté
- Truffe ladrée

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie
- Entropion, ectropion
- Prognathisme supérieur ou inférieur
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou canines.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

RATIER DE PRAGUE

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 363 du 17/05/2019

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
 - Taille non comprise dans les limites du standard, avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, supérieure à 26 cm ou inférieure à 18 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles tombantes.
- Dos et reins fortement arqués (voussés)
- Tête en forme de pomme. Museau trop court.

ROBE :

- Plaques glabres n'importe où sur le corps.
- Absence de marques feu en tête chez les individus marqués de fauve.
- Grande tache blanche sur la poitrine (plus de 2 cm²), taches blanches n'importe où sur le corps ou sur les membres.
- Robe fortement charbonnée au point d'opacifier les marques feu.
- Yeux bleus ou jaune très clairs
- Présence de bleu sur plus de 50% de l'iris chez les sujets merles

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme supérieur
- Fontanelle ouverte.
- Plus de 4 dents manquantes (sauf P1 et M3), 2 incisives manquantes ou plus

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

BICHON BOLONAIS

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 196 du 13/11/2015

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).

- Taille non comprise dans les limites du standard : avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure.
 - entre 25 à 33 cm pour les mâles et 22 à 32 cm pour les femelles

ROBE :

- Toute couleur autre que blanc
- Taches ou mouchetures
- Yeux vairons
- Dépigmentation de la truffe. Truffe d'une autre couleur que le noir.
- Dépigmentation des paupières sur les deux yeux

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Anourie
- Brachyourie, tant congénitale qu'artificielle
- Prognathisme inférieur très prononcé laissant entrevoir les dents et altérant l'aspect du museau.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

PETIT CHIEN LION

Adoptés par la SCC 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n°233 du 02/04/2004

TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille non comprise dans la limite du standard avec une tolérance de plus ou moins 1 cm due à l'incertitude de mesure, entre 25 et 33 cm.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Nez retroussé
- Yeux : petits, en amande, globuleux
- Oreilles insuffisamment longues ou démunies de franges
- Queue enroulée en anneau

ROBE :

- Yeux trop clairs ou vairons.
- Dépigmentation totale ou partielle de la truffe, du bord des lèvres et des paupières ou couleur autre que le noir, ou couleur autre que marron foncé pour les robes marrons et dérivées.
- Poil : trop court, bouclé, absence d'ondulation.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion
- Absence d'une ou plusieurs incisives ou d'une canine
- Absence non consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure).
- Absence consécutive de deux dents (PM2, PM3, PM4 inférieure)
- Absence d'une carnassière (PM4 supérieure, M1 inférieure) ou d'une autre molaire sauf M3.
- Prognathisme supérieur ou inférieur

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

STATISTIQUES DES CHIENS EXPOSES

BICHON HAVANAIS

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge
BABY	Mâles	1 à 1	1	Mme DAOUST Agnès
PUPPY	Mâles	2 à 2	1	Mme DAOUST Agnès
JEUNE	Mâles	3 à 5	3	Mme DAOUST Agnès
INTERMEDIAIRE	Mâles	6 à 6	1	Mme DAOUST Agnès
OUVERTE	Mâles	7 à 7	1	Mme DAOUST Agnès
CHAMPION	Mâles	8 à 8	1	Mme DAOUST Agnès
NE CONCOURANT PAS	Mâles	9 à 9	1	Mme DAOUST Agnès
BABY	Femelles	10 à 11	2	Mme DAOUST Agnès
PUPPY	Femelles	12 à 12	1	Mme DAOUST Agnès
JEUNE	Femelles	13 à 14	2	Mme DAOUST Agnès
OUVERTE	Femelles	15 à 15	1	Mme DAOUST Agnès
VETERAN	Femelles	16 à 16	1	Mme DAOUST Agnès

PETIT CHIEN LION

JEUNE	Mâles	19 à 19	1	Mme DAOUST Agnès
BABY	Femelles	20 à 20	1	Mme DAOUST Agnès
JEUNE	Femelles	21 à 21	1	Mme DAOUST Agnès

CHIENS INSCRITS AU TAN

N°	Identification	Nom du chien	Exposant
3	250269611489555	ANAKIN DE LAS FLORES DE LA VIDA	Mme PETIT Blandine
14	250269611489660	ANA-BIANCA DE LAS FLORES DE LA VIDA	Mme PETIT Blandine
15	944125000013474	DEMI HAVANOS PEDUTE	Mme BOUCAUX Nathalie
17	250269611489566	ANA-LILLY DE LAS FLORES DE LA VIDA	Mme PETIT Blandine
18	578094100227413	PETIT AMI'S PLEASE FORGIVE ME	Mme MERESSE Ida
19	250269611420394	AMBROISE DES P'TITES OBSESSIONS	Mme BIREMBAUT Hélène-Marie
21	250269611420595	ARDENTE DESTINEE DES P'TITES OBSESSIONS	Mme BIREMBAUT Hélène-Marie

LISTE DES CHIENS EXPOSES

BICHON HAVANAIS

Juge: Mme DAOUST Agnès

• CLASSE BABY MALE •

- 1 **MARYANN'S GOLDEN ROSES VASCO** MET : ? - id : 941000030560739 né le 22/12/2025 (*JO THE FUNY ONE x TERA BIALE BURSZTYNKI*) Prod : Mme INCZE Marianna, Prop : Mme AUPETIT Sylvie

• CLASSE PUPPY MALE •

- 2 **RAIN RIDER MANO GENTIS** LSVK : HB 1123/25 - id : 956000017345186 né le 23/10/2025 (*JANGO MANO GENTIS x HUMBLE BEE MANO GENTIS*) Prod : Mme RAMUNE STASYTIENE, Prop : Mme BOURGEOIS Sandrine

• CLASSE JEUNE MALE •

- 3 **ANAKIN DE LAS FLORES DE LA VIDA** LOF : 015393 - id : 250269611489555 né le 08/05/2025 (*ALMENDARES BEST FRIEND x (CH) OYE CHICA BAILA DE LAS FLORES DE LA VIDA*) Prod et prop : Mme PETIT Blandine

- 4 (c) **ANDY BOY LAS JOYAS DEL SOL** LOF : 015268 - id : 250269611442707 né le 20/04/2025 (*DELICJUS BIALE BURSZTYNKI x DISNEYLAND'S MOULIN ROUGE (DITE OXANNA)*) Prod et prop : Mme BOURGEOIS Sandrine

- 5 **AU'MALLEY LAS JOYAS DEL SOL** LOF : 015270 - id : 250269611442704 né le 20/04/2025 (*DELICJUS BIALE BURSZTYNKI x DISNEYLAND'S MOULIN ROUGE*) Prod : Mme BOURGEOIS Sandrine, Prop : Mme BOUCAUX Nathalie

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 6 **VICO L ORIGINAL DU BUISSON DE LA PASSEE** LOF : 014617/00885 - id : 250268781560240 né le 06/10/2024 (*UN BONHEUR COEUR DE MASAI x ULALA VALENTINE DU BUISSON DE LA PASSEE*) Prod : Mme ROBINOT Corinne, Prop : Mme AUPETIT Sylvie

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 7 **THEO SILVER PEARL OF HAVANA** LOF : 012319/00801 - id : 250269100269095 né le 09/09/2022 (*DISNEYLAND'S QUINTESSANCE QUENZO x O MIA VON ZIRPEN*) Prod et prop : Mme SARI ELLIOTT Elizabeth

• CLASSE CHAMPION MALE •

- 8 (CH) **THAT'S AN AMERICAN BOY** AKC : TS65503302 - id : 956000018190401 né le 02/07/2024 (*THAT'S AN AMERICAN REVOLUTION FOR MENDOTA x THAT'S PRECISION, ELEGANCE, AND PERFORMANCE*) Prod : M. Mme SCHEIRIS David J. et Darlene R., Prop : Mme BERTHE Valérie

• NE CONCOURANT PAS MALE •

- 9 **UNIQUO CHICO DE LAS FLORES DE LA VIDA** LOF : 012935/00828 - id : 250269610590612 né le 29/03/2023 (*(CH) BAMBOO STAR OF HAVANNA x (CH) OYE CHICA BAILA DE LAS FLORES DE LA VIDA*) Prod et prop : Mme PETIT Blandine

• CLASSE BABY FEMELLE •

- 10 **ALISON VIOLETTE O P'TIT HAVANAIS GOURMAND** LOF : 016062 - id : 250269591608478 née le 13/12/2025 (*VICO L ORIGINAL DU BUISSON DE LA PASSEE x TEKILA LA MAISON DE PRIGAILLA*) Prod et prop : Mme AUPETIT Sylvie

- 11 **MARYANN'S GOLDEN ROSES TRESOR** MET : Hu252787204 - id : 941000030560789 née le 16/12/2025 (*JO THE FUNY ONE x KIRA BIALE BURSZTYNKI*) Prod : Mme INCZE Marianna, Prop : Mme AUPETIT Sylvie

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 12 **ALWAYS-SMILE DE L'ETERNEL MITNESS'** LOF : 015769 - id : 250268502384916 née le 19/09/2025 (*NONO DE L'ETERNEL MITNESS' x SO-CUTE DE L'ETERNEL MITNESS'*) Prod : Mme LOISEAU Michaëla, Prop : Mme BOUCAUX Nathalie

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 13 **ALOE O P'TIT HAVANAIS GOURMAND** LOF : 015078/01525 - id : 250269591961768 née le 08/03/2025 (*UMBERTO TOZZI DEL REY RAKASHI x TAGADA DU KER FLEURY*) Prod et prop : Mme AUPETIT Sylvie

- 14 **ANA-BIANCA DE LAS FLORES DE LA VIDA** LOF : 015395 - id : 250269611489660 née le 08/05/2025 (*ALMENDARES BEST FRIEND x (CH) OYE CHICA BAILA DE LAS FLORES DE LA VIDA*) Prod et prop : Mme PETIT Blandine

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 15 **DEMI HAVANOS PEDUTE** LSVK : HB0865/23 - id : 944125000013474 née le 15/08/2023 (*FLUFFY ATTRACTION AWESOME CHASE x KUBA HAVANOS PEDUTE*) Prod : Mme LITVINAVICIENE Etmryra, Prop : Mme BOUCAUX Nathalie

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** •

- 16 **LABAYAMESA DE LAS FLORES DE LA VIDA** LOF : 006462/00782 - id : 250268500924486 née le 26/10/2015
(KIPLING DO VALE DO SONHO x (CH) FLORIDA DE LAS FLORES DE LA VIDA) Prod et prop : Mme PETIT Blandine

PETIT CHIEN LION

Juge : Mme **DAOUST Agnès**

• **CLASSE JEUNE MALE** •

- 19 **AMBROISE DES P'TITES OBSESSIONS** LOF : 003148 - id : 250269611420394 né le 21/06/2025 ((CH) PHELAN VON DER STORCHENALLEE x (CH) SKY IS THE LIMIT DES P'TITES OBSESSIONS) Prod et prop : Mme BIREMBAUT Hélène-Marie

• **CLASSE BABY FEMELLE** •

- 20 **CHARLOTTE VON DER STORCHENALLEE** VDH : 25.1085 - id : 276098140053125 née le 28/10/2025 (BLUE BAYOU VOM ALTEN DORFLADEN x ZADI VON DER STORCHENALLEE) Prod : Mme HARTMANN Cornelia, Prop : Mme BIREMBAUT Hélène-Marie

• **CLASSE JEUNE FEMELLE** •

- 21 **ARDENTE DESTINEE DES P'TITES OBSESSIONS** LOF : 003145 - id : 250269611420595 née le 21/06/2025 ((CH) PHELAN VON DER STORCHENALLEE x (CH) SKY IS THE LIMIT DES P'TITES OBSESSIONS) Prod et prop : Mme BIREMBAUT Hélène-Marie

LISTE DES EXPOSANTS

Mme AUPETIT Sylvie.....	1-6-10-11-13
Mme BERTHE Valérie.....	8
Mme BIREMBAUT Hélène-Marie.....	19-20-21
Mme BOUCAUX Nathalie.....	5-12-15
Mme BOURGEOIS Sandrine 74, rue Paul Faure 60140 MOGNEVILLE - 06 47 14 68 29.....	2-4
Mme MERESSE Ida 14, impasse Ferrer 59220 DENAIN - 06 03 79 24 27.....	18
Mme PETIT Blandine.....	3-9-14-16-17
Mme SARI ELLIOTT Elizabeth 25, square Thomas Edison 94000 CRETEIL - 06 88 37 29 09.....	7



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189

Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

Certaines illustrations ont été générées à l'aide d'outils d'intelligence artificielle.

DÉLÉGUÉS

- HAUT DE FRANCE :

Département de la Somme :

BERTHE Valérie et Geoffrey
4, rue Hélène Boucher
80800 VILLERS BRETONNEUX
Tél. : 06 34 65 12 59

- ILE DE FRANCE : à pourvoir

- NORMANDIE : à pourvoir

- BRETAGNE :

COLFERAI Cédric et Patricia
35/43 La Bizolais - 35580 BAULON
Tél. : 02 90 78 62 03

- GRAND EST :

RIGAL Patrice
8, chemin du Montailoux -
POINTVILLERS - 25440 LE VAL
Tél. : 03 81 63 59 72

- PAYS DE LOIRE :

Délégué départemental Maine-et-Loire (49) :

BROSSIER DELACHESNAY Frédéric
804 Le Moulin de Gontard –La Poitevineière
49510 Beaupréau-en-Mauges
Tél. : 06.10.79.70.90

Déléguée départemental Mayenne (53) :

STEF Nathalie
La Pihourdière - 35210 MONTAUTOUR
Tél. : 06 63 41 66 59

- CENTRE - VAL DE LOIRE :

Déléguée départemental du Cher (18)

TISSIER Morgane - 13, Les Buissons
18240 SANTRANGES
Tél. : 07 66 01 99 75

- NOUVELLE AQUITAINE :

SAUVIGNAT Peggy
254, rue de la Tour Blanche
24650 CHANCELADE
Tél. : 05 53 53 68 33

- AUVERGNE :

FORISSIER Claudine
1, chemin des Creux - 03330 NAVES
Tél. : 06 38 01 93 89

- RHONES-ALPES :

PERCHERANCIER Hélène
86 88, rue Gustave Eiffel
Rés. du pré des saules - Bat.C
01100 BELLIGNAT
Tél. : 06 20 64 14 32

- OCCITANIE :

KRIEGEL Josiane
20, rue des Alouettes
34340 MARSEILLAN
Tél. : 06 16 82 31 52

- PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR :

DRANCOURT Evelyne
3982, route de Lézan - 30140 BAGARD
Tél. : 06 88 88 40 29

- CORSE : A pourvoir

